

Relevons ensemble le défi du Marathon, celui de la biodiversité : des haies et des mares !

Lauréate de l'appel à projet pour la biodiversité des Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais a présenté l'un des projets les plus ambitieux : **le Marathon de la Biodiversité**. Le défi ? **Planter 42 kilomètres de haies et restaurer ou créer 42 mares**.

Lancé en 2017, le Marathon de la biodiversité, a permis de recenser, sur les 42 communes de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) et aux alentours des cours d'eau, les haies et les mares existantes et d'en dresser un premier état écologique.

Le projet, co-financé par la CCSB et les Agences de l'eau, est passé à l'étape suivante : la restauration et la création de haies et de mares.

Vous pourriez peut-être en bénéficier dès maintenant et profiter des services rendus par ces éléments naturels permanents, tout en contribuant à favoriser la biodiversité sur votre territoire.

Pour être en zone d'intervention éligible il faut réunir les deux critères suivants :

- ✿ **Être situé sur un terrain agricole, naturel ou public**
- ✿ **Être au maximum à 250 mètres d'un cours d'eau. Les jardins privés ne sont pas concernés.**

Les arbres et arbustes sélectionnés pour les plantations de haies sont des essences naturellement présentes sur le territoire (indigènes et locales). En plus d'être favorables à la vie sauvage, elles ont l'avantage d'offrir de meilleures capacités de reprise.

Pourquoi planter une haie ? Les intérêts sont nombreux pour les cultures et l'élevage. L'effet brise-vent et la capacité des haies à retenir l'eau pour la restituer quand elle manque sont des atouts précieux. Les haies abritent également de nombreuses espèces animales prédatrices ou pollinisatrices, qui sont des précieux auxiliaires des cultures.

Selon leur emplacement elles peuvent aussi réduire l'érosion et retenir une partie des polluants. Vous contribuerez enfin à permettre à la faune sauvage de se déplacer en améliorant les connections avec les autres corridors du territoire.

Restaurer ou creuser une mare ? Une riche idée ! Les mares sont de formidables réservoirs de biodiversité et abritent elles aussi de nombreux animaux prédateurs. Avec certains aménagements, elles permettent également au bétail de s'abreuver. Les plantes qui s'y développent contribuent à épurer l'eau. Enfin, en recueillant les écoulements, elles contribuent aussi à limiter l'érosion.

Si vous possédez déjà un point d'eau, des actions de restauration sont possibles pour le rendre à nouveau fonctionnel, sinon il s'agira d'une (re-)création.

Vous souhaitez participer au programme ? Besoin de plus d'informations sur les modalités de restauration et création de haies et/ou de mares ? Contactez la CCSB à l'adresse suivante : developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr ou au 04.74.66.35.98.

